

Klein Finance



Klein Immobilier



La confiance active



La confiance et la fidélité font depuis 30 ans la force du Cabinet Klein. Expert reconnu de la finance et de la gestion de patrimoine, cette entreprise familiale créée dans les années '80 s'est également imposée dans la transaction immobilière haut de gamme. Une réussite basée sur le choix de valeurs sûres et la volonté de conserver son indépendance.

Entretien

Agnès
Klein

Directrice
du Groupe Klein

Quel regard portez-vous sur les marchés financiers ?

Le contexte reste très compliqué, les récentes décisions de nos gouvernants montrent bien que les problèmes ayant pesé sur la Bourse ces derniers temps ne sont toujours pas résolus. Néanmoins, on peut constater que les places boursières affichent des performances significativement positives depuis le début de l'année. Quoi qu'il en soit, il faut toujours rester prudent, savoir doser avec modération la proportion actions dans le patrimoine. Nous apprenons à nos clients à ne pas paniquer et surtout à savoir investir et prendre leurs bénéfices quand ils se présentent. Il est bien plus difficile de savoir vendre qu'acheter ! Et puis, on privilégie l'investissement progressif au travers d'un « lissage » ou de versements continus afin de minimiser l'impact d'un éventuel épisode de repli.

Y-a-t-il un produit que vous conseillez à vos clients ?

En 2011, le contrat d'Assurance-Vie AFER a rapporté 3.43% à nos clients, hors prélèvements sociaux. Ce taux correspond au résultat net (hors prélèvement sociaux) du fonds garanti en euros. Dans cet environnement instable et mouvant, c'est un taux serein et solide. Mais cela n'est pas le fruit du hasard. Il faut savoir que l'AFER est une association, et non une compagnie d'assurance, regroupant 735 000 adhérents et représentant 45 milliards d'euros ! L'indépendance de l'AFER est une force formidable et un puissant levier dans la défense de l'assurance-vie. En plus d'être performant, c'est un produit simple et clair. D'où la confiance de nos adhérents.

Le Cabinet Klein va fêter ses 30 ans. L'âge de tous les projets !

C'est vrai que notre cabinet est installé depuis 30 ans à Grenoble et conseille au quotidien nos clients, leurs enfants et leurs petits-enfants. Nous avons su créer avec eux une véritable relation de confiance dans le temps en nous adaptant à leurs besoins et en leur proposant un véritable service sur mesure. Je reproche parfois à ces « jeunes conseillers » qui arrivent sur le marché de trop penser à vendre avant tout le produit « du moment » et « à la mode » sans réellement prendre le temps de mettre en place une stratégie patrimoniale globale. Notre métier s'inscrit dans la durée et c'est avant tout l'intérêt du client qui prime.

Quant aux projets, je vais vous faire une confidence. Nous venons de créer un nouveau département spécialisé dans le viager immobilier. Avec l'allongement de l'espérance de vie et un pouvoir d'achat des pensions de retraite en baisse, la vente en viager, tombée en désuétude va retrouver une seconde jeunesse, j'en suis certaine. Un collaborateur formé à la fois à l'immobilier mais possédant également des compétences financières et juridiques nous rejoint pour développer cette nouvelle entité qui se nommera bien sûr « Klein Viager ».

En 2011,
**le contrat Assurance-Vie
AFER a rapporté 3,43%.**



Un produit performant, simple et clair.

*Un mot sur
Klein Immobilier ?*

Dans l'esprit de Klein Finance, Klein Immobilier s'est imposé en peu de temps comme un acteur majeur de l'immobilier haut de gamme dans notre région. Et puis, nous avons su répondre au bon moment à une clientèle qui ne savait pas où s'adresser. Je suis très fière de ce succès et du travail accompli par mes collaborateurs depuis 3 ans. Certes, la concurrence se développe et beaucoup tentent de nous imiter. Cela dit, on préfère toujours l'original à la copie !

klein-finance.com ■ klein-immobilier.com

17, rue Lesdiguières 38000 Grenoble tél. 04 76 43 02 88 & tél. 04 76 85 22 74